naturaliste thiérachien
02550 Origny-en-Thiérache

à Origny, le 03 décembre 2018,

objet : remarques dans le cadre de l'enquête publique sur le projet éolien de Dorengt.

Monsieur,

Tout d'abord, je ne suis personnellement pas opposé au développement de l'énergie éolienne par principe, dès lors que celui-ci est raisonné, qu'il fait l'objet d'études d'impact sérieuses, que les enjeux environnementaux sont réellement négligeables, et que le projet se fait en concertation avec les habitants et obtient leur acceptation.

De part mes compétences, en tant que naturaliste local, et à la demande des habitants du secteur concerné, j'ai pris connaissance de l'étude d'impact concernant le projet éolien de Dorengt, principalement sur les volets chiroptère et avifaune.

Aussi, suite à cette lecture de l'étude, il me semble important d'attirer votre attention sur des problèmes la concernant :

## 1. l'étude avifaune :

### 2.a. la méthodologie :

La localisation et le contexte paysager de ce site, par rapport à différents grands enjeux pour l'avifaune, laissent pressentir des enjeux potentiellement important, et doivent dès lors imposer une grande rigueur sur la réalisation de l'étude d'impact et sur l'évaluation des enjeux liés à l'avifaune.

Ce site se situe en effet juste au bord du principal couloir migratoire actuellement connu à l'intérieur des terres en Picardie :

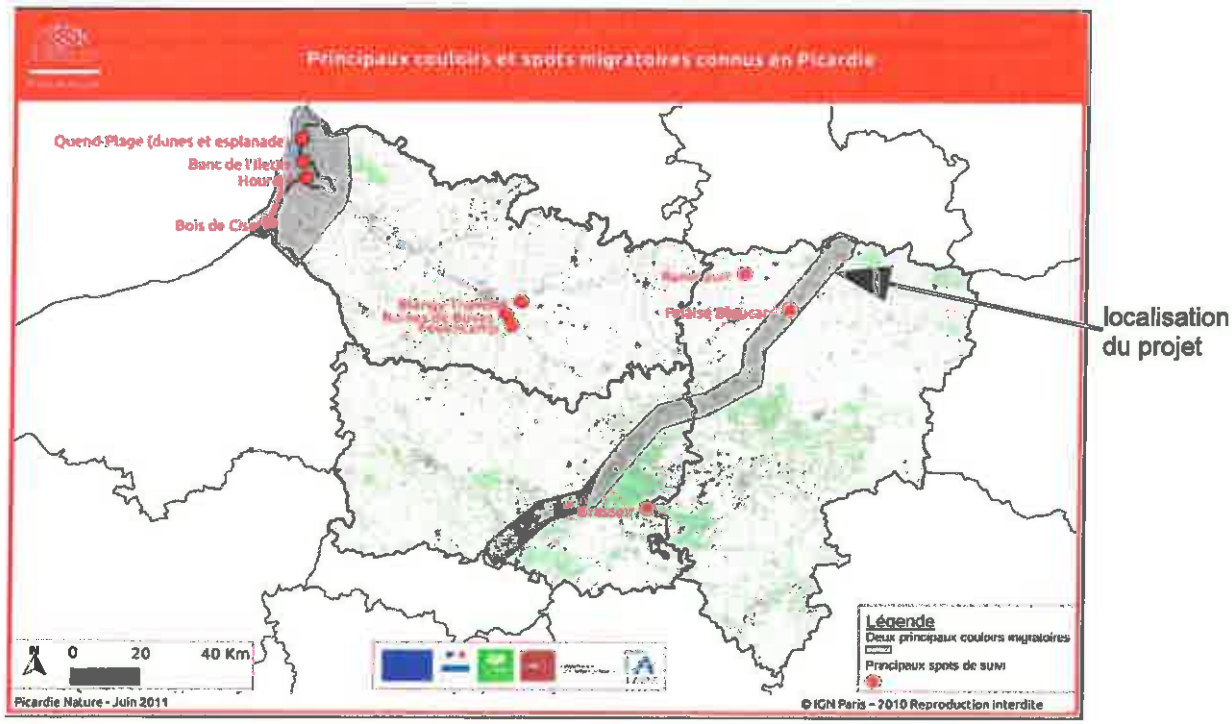

De plus, ce site se situe à moins de 10 km de trois massifs forestiers importants, l'un à l'ouest (forêt d'Andigny), un autre au nord-est (massif de la forêt du Nouvion), et le troisième au sud-est (massif de la forêt de Regnaval). Les deux derniers ont hébergé sur une période récente des couples de Cigogne noire, respectivement à environ 5 et 8 km du site d'étude. Or cette espèce, à forte sensibilité à l'éolien (indice de sensibilité évaluée à 3,5 / 4 en Picardie), est connue pour aller se nourrir quotidiennement jusqu'à 12 km de son nid en période de reproduction.

Ce site se situe également en bordure d'un secteur identifié comme de forte sensibilité pour le Busard cendré, espèce également de forte sensibilité (indice de sensibilité à l'éolien= 3,5 / 4) :

*ENJEUX BUSARD CENDRÉ*

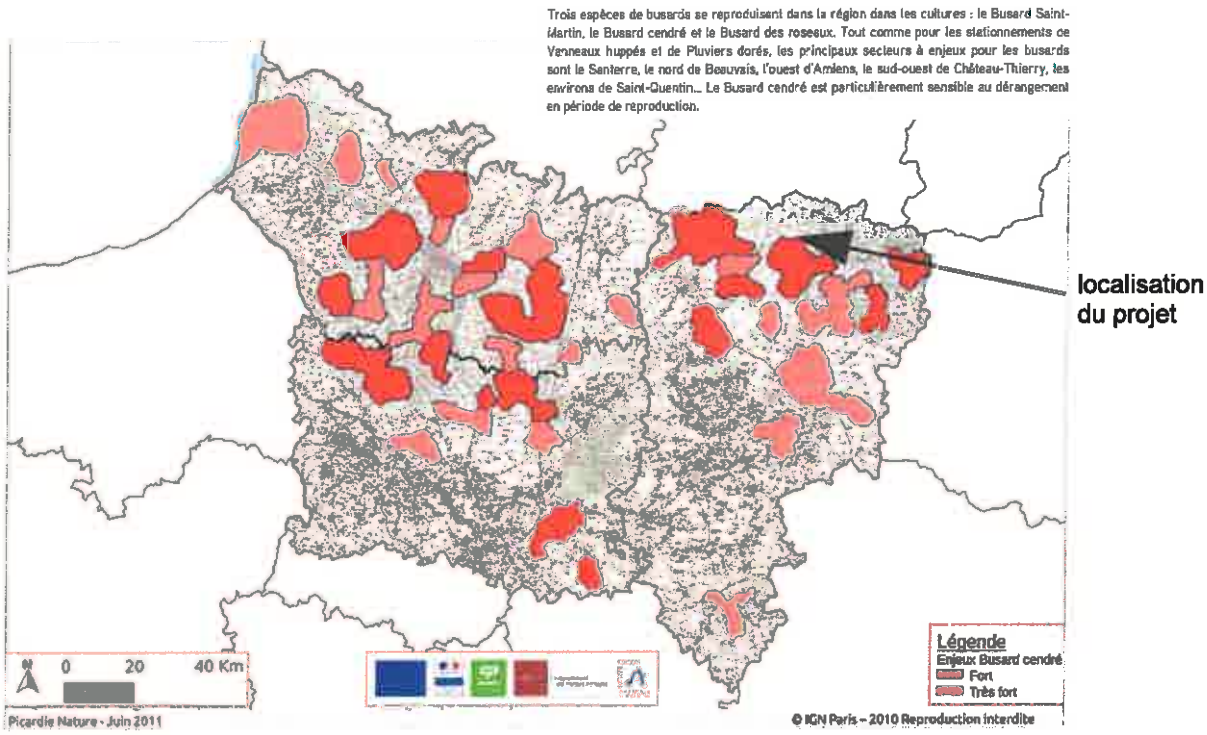


Tous ces enjeux potentiellement très forts doivent donc inciter à une grande prudence, et à la réalisation d'études d'impact préalables renforcées, afin d'éviter une sous-estimation des enjeux, et un préjudice final important sur une espèce sensible (Busard cendré, Cigogne noire...) ou à un ensemble d'espèces (couloir migratoire).

Or, à la lecture du rapport, il s'avère que **seules 8 visites de terrain ont été réalisées** au cours de cette étude concernant l'avifaune. On est très loin des préconisations formulées par la DREAL Hauts-de-France, qui sont de 24 relevés minimum, dont 8 sorties minimum en période de migration post-nuptiale (2 seulement ont été réalisées dans le cadre de cette étude).
De plus, étant donné la sensibilité potentielle du secteur, exposée ci-avant, il aurait pu être attendu de ne pas se contenter des 24 relevés minimum préconisés, mais d'un nombre encore plus important, voir de l'utilisation de nouvelles technologies permettant d'appréhender plus globalement les enjeux liés à la migration.

**La pression d'inventaire a donc été largement insuffisante, surtout compte-tenu des enjeux potentiellement forts sur ce site. Dès lors, les résultats obtenus ne peuvent prétendre à mettre en évidence les enjeux réels, au risque de les sous-estimer fortement.**

Il n'est donc pas pertinent d'analyser les résultats présentés, du fait de leur trop faible représentativité de la réalité. Il est quand même à noter que, malgré la très faible pression de prospection, 81 espèces ont quand même été notées dans l'aire d'étude en période de reproduction, dont 52 considérées comme nicheuses. Ce qui traduit une forte diversité sur ce site, et un enjeu supplémentaire à ceux pressentis.

## 2. Etude chiroptères :

### 2.a. Commentaire sur la méthodologie :

Il convient là encore de rappeler que ce site se situe dans une zone identifiée comme de « Sensibilité potentielle élevée pour les chiroptères rares et menacés », d'après un travail d'évaluation réalisé par Picardie Nature en 2009 :

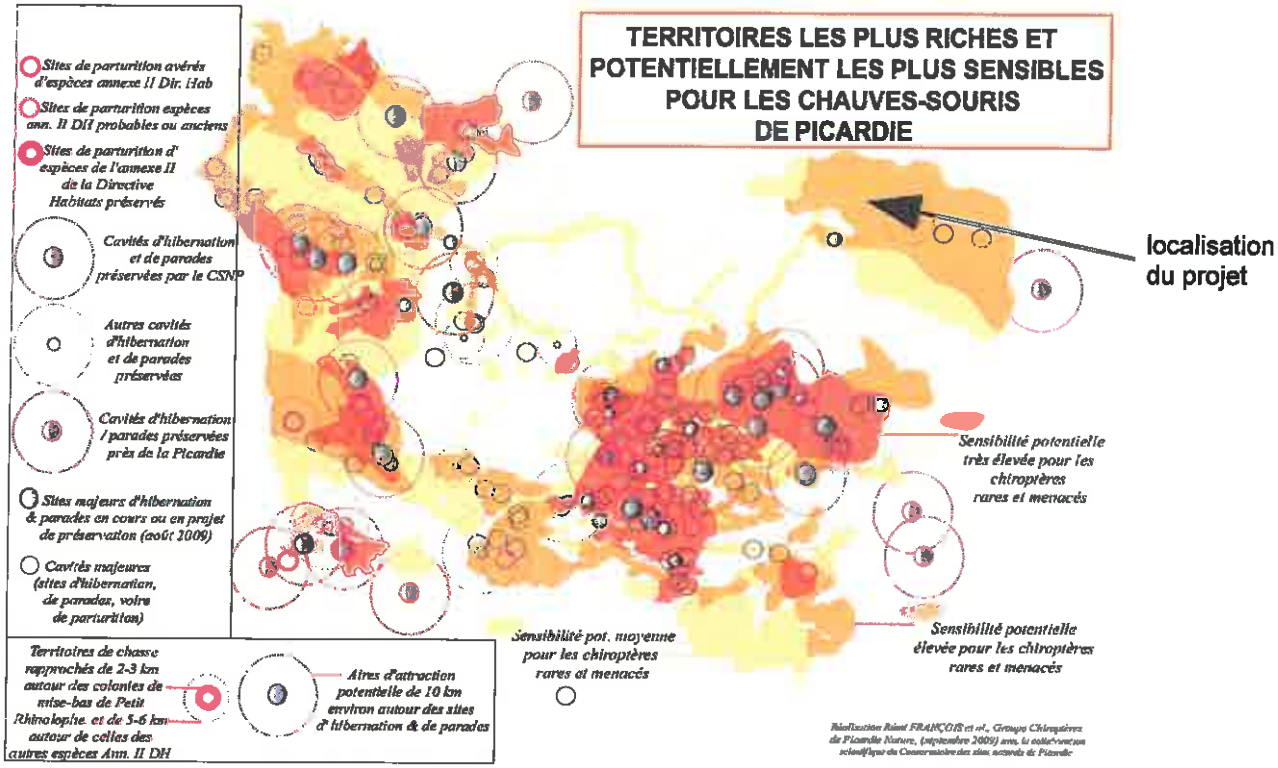


Ainsi, compte-tenu de cette sensibilité potentiellement élevée, il doit être attendu de l'étude d'impact d'être particulièrement complète, de façon à cerner au mieux les enjeux concernant la zone d'étude, et d'éviter une sous-évaluation de l'enjeu réel.

De plus, les paysages présents au sein de l'aire d'étude et en périphérie immédiate (boisements, haies, prairies, cours d'eau...) doivent également inciter à la prudence et au renforcement des inventaires.

Or, à l'analyse du rapport d'étude, il s'avère que seuls 7 passages d'écoute au sol ont été réalisés sur l'ensemble de l'étude (cf page 128, partie « conclusion ») ; seulement complétés par 2 nuits d'enregistrement en altitude, d'environ 10h chacune (cf page 118).

Cette pression d'inventaire est faible, et semble fortement insuffisante, surtout au regard des enjeux locaux potentiels préalablement identifiés.

Le guide de préconisation pour la prise en compte des enjeux chiroptérologiques dans les projets éoliens, réalisé par la DREAL Hauts-de-France, préconise notamment un minimum de 13 sorties de relevés, et ce quel que soit le projet et les enjeux potentiels pressentis.
Concernant ce projet, aux enjeux potentiellement forts compte-tenu des paysages environnant, un minimum de 15 sorties aurait même pu être attendu.

Par ailleurs, aucun élément dans le rapport de l'étude d'impact ne permet d'apprécier la répartition des passages d'écoute sur l'année, ni les conditions de réalisation (heure de début, heure de fin, météo...) et donc leur pertinence et terme de résultats obtenus.

Au delà de ces passages ponctuels, correspondant à de l'écoute dite « active », aucun enregistrement continu de longue durée (mars à octobre) n'a été réalisé sur ce site, tel que cela est préconisé dans le guide

de la DREAL.

**Partant de ces constats, et considérant la sensibilité potentielle élevée pour ce site, l'étude d'impact réalisée apparaît comme très insuffisante, et de fait les résultats obtenus ne présentent qu'une vision trop partielle des enjeux chiroptérologiques réels concernant ce site.**
**Les enjeux ressortant de cette étude sont alors potentiellement largement minorés, et ne peuvent être considérés qu'ainsi.**

## 2.a. Commentaire sur les résultats :

La diversité des espèces de haut vol contactées (Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune et Sérotine commune), malgré les prospections insuffisantes, notamment en altitude, plaide également pour une possible sous-évaluation de l'enjeu chiroptérologique sur ce site.

Il est en effet probable qu'une pression d'inventaire plus importante en altitude (enregistrement continu sur la période d'activité des chiroptères par exemple) révèlerait une activité proportionnellement bien supérieure à celle mise en évidence par les deux seules nuits réalisées, et de fait un enjeu plus fort.

Pour rappel, les espèces de haut vol citées ci-dessus, et relevées à différents points d'écoute au cours de cette étude, sont les espèces les plus sensibles à l'éolien dans notre région, avec des indices de vulnérabilité allant jusqu'à 4 sur 4 pour la Noctule commune :

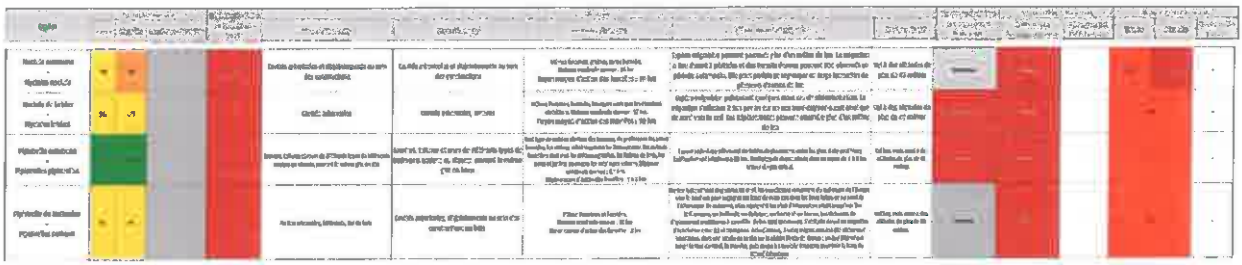

La qualité des études préalables ne doit donc surtout pas être négligées, au risque d'un impact réel important sur ces espèces.

En espérant que cet avis et ces remarques soient pris en compte.